

# États financiers consolidés

---

**au 29 décembre 2018**

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	2
États financiers	
Résultats consolidés.....	5
Évolution des soldes de fonds consolidés.....	6
Flux de trésorerie consolidés .....	7
Situation financière consolidée.....	8
Notes complémentaires.....	9
Annexe consolidée .....	24

# Rapport financier

---

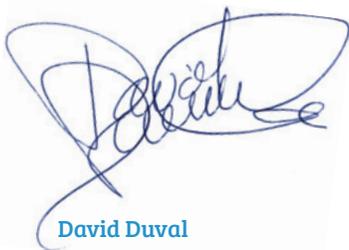
## Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers

La responsabilité des états financiers consolidés et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction des Éleveurs de porcs du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ont été approuvés par le conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes, comprenant des politiques et procédures ainsi que la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus pour fournir l'assurance que l'actif de l'Organisme est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées, et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent des mesures d'audits internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction et les comités consultatifs et décisionnels concernés.

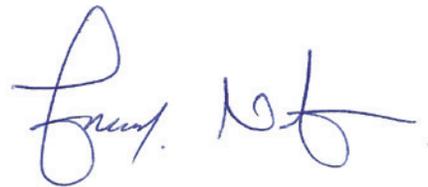
Les auditeurs indépendants Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommés par l'assemblée générale, ont audité les états de l'Organisme conformément aux normes d'audits généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport avec réserve qui suit.

Pour le conseil,



**David Duval**

Président du Conseil



**François Nadeau**

Président du comité vérification interne  
et finances

Le 2 mai 2019

# Rapport de l'auditeur indépendant

## Aux administrateurs de Les Éleveurs de porcs du Québec

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 29 décembre 2018 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et l'annexe consolidée.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 29 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés de l'organisme ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 29 décembre 2018 et 30 décembre 2017 sont présentées aux notes 2 et 16. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 décembre 2017 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

---

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

→ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

---

→ nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Brossard  
Le 2 mai 2019

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A105474

# Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 29 décembre 2018

			2018	2017
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Contributions	10 300 632	2 232 748	12 533 380	12 417 643
Contributions du pool (note 3)		414 925	414 925	417 495
Contributions – abattoirs	207 463	207 462	414 925	417 494
Service de gestion des risques du marché		310 979	310 979	138 951
Magazine <i>Porc Québec</i>	120 303		120 303	121 790
Subventions du gouvernement provincial	145 872	475 200	621 072	878 025
Intérêts et autres revenus de placements	310 687	158 021	468 708	459 521
Autres	48 597	121 815	170 412	184 802
	<b>11 133 554</b>	<b>3 921 150</b>	<b>15 054 704</b>	15 035 721
<b>CHARGES</b>				
Instances décisionnelles	653 153	51 746	704 899	779 398
Administration des syndicats	426 164		426 164	414 860
Contributions et frais d'affiliation	1 516 654		1 516 654	1 553 152
Contributions – Union des producteurs agricoles	1 033 729		1 033 729	1 058 200
Direction générale et vie associative	1 613 241		1 613 241	1 898 489
Affaires économiques et agroenvironnement	597 999		597 999	611 580
Assurance de la qualité	1 104 057		1 104 057	1 128 080
Recherche	412 890		412 890	409 662
Marketing	3 082 904		3 082 904	3 145 329
Mise en marché		2 179 282	2 179 282	2 000 386
Technologie de l'information		1 189 525	1 189 525	1 195 111
Service de gestion des risques du marché		729 694	729 694	643 750
Étude du coût de production	292 273		292 273	214 739
Magazine <i>Porc Québec</i>	157 775		157 775	151 677
	<b>10 890 839</b>	<b>4 150 247</b>	<b>15 041 086</b>	15 204 413
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES DÉCOULANT DES ACTIVITÉS</b>	<b>242 715</b>	<b>(229 097)</b>	<b>13 618</b>	(168 692)
<b>AUTRES ÉLÉMENTS</b>				
Pertes non réalisées sur les placements (note 6 (a))	409 068	159 082	568 150	75 774
Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés		(125 480)	(125 480)	(148 850)
	<b>409 068</b>	<b>33 602</b>	<b>442 670</b>	(73 076)
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b>(166 353)</b>	<b>(262 699)</b>	<b>(429 052)</b>	(95 616)

Les notes complémentaires et l'annexe consolidée font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

# Évolution des soldes de fonds consolidés

pour l'exercice terminé le 29 décembre 2018

			2018	2017
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8 376 592	3 240 196	11 616 788	11 712 404
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(166 353)	(262 699)	(429 052)	(95 616)
Solde à la fin	8 210 239	2 977 497	11 187 736	11 616 788

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 29 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVÉTÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<b>(429 052)</b>	(95 616)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>88 794</b>	83 600
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	<b>216</b>	540
Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés	<b>(125 480)</b>	(148 850)
Intérêts réinvestis	<b>(197 015)</b>	(293 152)
Avantages sociaux futurs	<b>(41 636)</b>	47 777
Variation de la juste valeur des placements	<b>568 150</b>	75 774
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<b>(719 747)</b>	(740 242)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>(855 770)</b>	(1 070 169)
<b>ACTIVÉTÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des dépôts sur contrats à terme standardisés	<b>(900 701)</b>	(449 394)
Variation nette des avances au Fonds d'administration des paiements anticipés	<b>(18 299)</b>	8 393
Placements	<b>(6 710 281)</b>	(3 036 469)
Cession de placements	<b>6 591 264</b>	2 938 594
Immobilisations corporelles	<b>(46 719)</b>	(97 726)
Variation nette des autres éléments d'actif	<b>(21 551)</b>	2 311
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(1 106 287)</b>	(634 291)
<b>ACTIVÉTÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>675 000</b>	1 625 000
<b>DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE</b>		
Encaisse au début	<b>9 586</b>	89 046
Encaisse (découvert bancaire) à la fin	<b>(1 277 471)</b>	9 586

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Situation financière consolidée

au 29 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse		9 586
Dépôts sur contrats à terme standardisés (note 17)	<b>2 095 794</b>	1 195 093
Comptes clients et autres créances (note 5)	<b>8 983 298</b>	7 416 819
Frais payés d'avance	<b>48 234</b>	33 100
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17)	<b>1 076 507</b>	492 225
	<b>12 203 833</b>	9 146 823
Long terme		
Placements (note 6)	<b>15 669 626</b>	15 921 744
Immobilisations corporelles (note 7)	<b>172 249</b>	214 540
Autres éléments d'actif (note 8)	<b>321 991</b>	300 440
Avances au Fonds d'administration des paiements anticipés, sans intérêt	<b>30 275</b>	11 976
	<b>28 397 974</b>	25 595 523
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Découvert bancaire	<b>1 277 471</b>	
Emprunt bancaire (note 9)	<b>2 725 000</b>	2 050 000
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	<b>11 978 341</b>	11 116 475
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 17)	<b>820 294</b>	361 492
	<b>16 801 106</b>	13 527 967
Long terme		
Avantages sociaux futurs (note 11)	<b>409 132</b>	450 768
	<b>17 210 238</b>	13 978 735
<b>SOLDES DE FONDS (NOTE 12)</b>		
Investis en immobilisations	<b>172 249</b>	214 540
Affecté	<b>2 967 551</b>	3 210 145
Non affecté	<b>8 047 936</b>	8 192 103
	<b>11 187 736</b>	11 616 788
	<b>28 397 974</b>	25 595 523

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Notes complémentaires

---

au 29 décembre 2018

---

## 01

### STATUTS, OBJECTIFS DE L'ORGANISME ET DATE DE FIN D'EXERCICE

Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme ») sont constitués en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (Québec) et regroupent les éleveurs de porcs de la province. L'organisme a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et offre un service de mise en marché. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

La fin d'exercice de l'organisme correspond au dernier samedi de décembre.

## 02

### PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers consolidés.

#### Comptabilité par fonds

Les états financiers consolidés de l'organisme comptent trois fonds, dont deux sont présentés et regroupés selon le secteur d'activités et le mandat qui leur est confié.

Le Fonds Plan conjoint présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Plan conjoint. Toutes ces activités sont financées entièrement par les éleveurs membres. Ce fonds a été constitué pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des éleveurs de porcs, pour financer la recherche en production porcine, pour réaliser la promotion générique de la viande de porc québécoise et pour réaliser une étude en continu sur le coût de production des entreprises porcines.

Le Fonds de Mise en marché présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration de la Convention de mise en marché des porcs et à la réalisation des projets stratégiques de développement commercial de la qualité du produit et de la position concurrentielle de l'industrie.

Le Fonds d'administration des paiements anticipés a été constitué pour effectuer la gestion du programme fédéral de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole dont l'organisme est agent d'exécution. Les états financiers audités de ce fonds sont présentés distinctement et ne sont donc pas inclus dans les présents états financiers consolidés. Le sommaire des états financiers de ce fonds est présenté à la note 16.

### Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés qui incluent les comptes de l'organisme et ceux de sa filiale Porcima inc., détenue en propriété exclusive. Les comptes de Porcima inc. sont présentés à l'intérieur du Fonds Plan conjoint.

### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et l'annexe consolidée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Constatation des produits

Les produits de contributions sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de viande de porc ou selon le nombre de porcs mis en marché lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produit du Fonds Plan conjoint, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondant sont constatés dans le Fonds Plan conjoint selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant des participations dans les fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens sont constatés au moment de leur distribution.

### Ventilation des charges

L'organisme présente des charges regroupées par fonctions : instances décisionnelles, administration des syndicats, direction générale et vie associative, affaires économiques et agroenvironnement, assurance de la qualité, recherche, marketing, mise en marché, technologie de l'information, service de gestion des risques du marché, étude du coût de production et magazine *Porc Québec*.

Les charges engagées par l'organisme et attribuables à 100 % à l'une des fonctions sont présentées directement dans la fonction afférente, à l'exception des contributions et frais d'affiliation ainsi que des contributions à l'Union des producteurs agricoles qui sont présentés distinctement. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont ventilées selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. Les clés de répartition sont les suivantes :

- loyer, frais informatiques, téléphone : au prorata du nombre d'employés des diverses fonctions ;
- salaires du service de la comptabilité et charges administratives : au prorata des charges totales des diverses fonctions.

### Crédits d'impôt à la recherche scientifique

Les crédits d'impôt à la recherche scientifique relatifs aux dépenses courantes sont comptabilisés en réduction des charges à l'état des résultats consolidés. Les crédits sont constatés au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être examinés et approuvés par les administrations fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

### Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

### Actifs et passifs financiers

#### Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

#### Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en dépôts à terme et sous forme de billets remboursables que

l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés au poste Pertes non réalisées sur les placements.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

### Instruments financiers dérivés

L'organisme utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de marché et de son risque de change, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats consolidés de l'exercice au poste Gains non réalisés sur instruments financiers dérivés.

La juste valeur des contrats à livraison différée et des contrats à terme standardisés est déterminée en comparant les prix des contrats aux prix de fermeture du marché selon la quantité de kilogrammes transigée.

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée par la banque de l'organisme.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût.

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	Méthodes	Taux et périodes
Matériel d'exposition	Dégressif	30 %
Équipement de surveillance	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %

#### Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats consolidés.

#### Avantages sociaux futurs

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.

# 03

## CONTRIBUTIONS DU POOL

Le pool a été constitué afin de réaliser la mise en marché collective des porcs.

	2018	2017
	\$	\$
Produits de la vente de porcs	<b>1 094 435 484</b>	1 182 617 099
Paiements aux éleveurs	<b>1 092 722 720</b>	1 180 891 158
Coûts directs, déduction faite d'un montant facturé de 19 154 594 \$ (16 087 030 \$ en 2017)	<b>1 297 839</b>	1 308 446
	<b>1 094 020 559</b>	1 182 199 604
	<b>414 925</b>	417 495
Contributions pour les frais de surveillance du classement	<b>414 925</b>	417 495

# 04

## INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	2018	2017
	\$	\$
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	<b>94 298</b>	87 483
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>88 794</b>	83 600
Perte sur la radiation d'immobilisations corporelles	<b>216</b>	540

# 05

## COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients (a)	<b>8 698 008</b>	6 814 140
Subventions du gouvernement provincial à recevoir	<b>11 502</b>	310 251
Taxes à la consommation à recevoir	<b>179 490</b>	204 945
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	<b>94 298</b>	87 483
	<b>8 983 298</b>	7 416 819

(a) Au 29 décembre 2018, un des clients représente 67 % du total des comptes clients (54 % au 30 décembre 2017).

## 06

## PLACEMENTS

	2018	2017
	\$	\$
Obligations		
Fédérales, portant intérêt au taux de 2,35 % (2,35 % en 2017), échéant de septembre 2023 à mars 2028	<b>292 117</b>	424 271
Provinciales, portant intérêt à des taux variant de 2,40 % à 3,5 % (2,4 % à 3,5 % en 2017), échéant de juin 2024 à juin 2027	<b>992 430</b>	1 457 960
Municipales, portant intérêt à des taux variant de 1,8 % à 2,75 % (2,2 % à 2,75 % en 2017), échéant de janvier 2019 à septembre 2026	<b>1 976 653</b>	2 095 530
Corporatives, portant intérêt à des taux variant de 1,97 % à 6,63 % (1,97 % à 6,63 % en 2017), échéant de juillet 2020 à juin 2108	<b>1 334 927</b>	1 976 113
Fonds à revenus fixes canadiens	<b>4 641 024</b>	8 084 716
Fonds à revenus fixes mondiaux	<b>2 763 201</b>	
Placements sous forme de billets remboursables, 5 % conditionnel à ce que l'indice de référence soit supérieur à -32,5 %, échéant de 2023 à 2024, remboursables avant l'échéance à condition que l'indice de référence soit supérieur à 15 %	<b>677 983</b>	741 879
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 2,35 % à 2,9 % (2,35 % à 2,7 % en 2017), échéant de janvier 2020 à septembre 2021	<b>1 718 042</b>	736 000
Fonds d'actions privilégiés	<b>984 061</b>	
Fonds d'obligations	<b>289 188</b>	405 275
	<b>15 669 626</b>	15 921 744

Les surplus incluent un effet cumulatif des pertes non réalisées sur les placements totalisant 644 147 \$ (perte non réalisée de 76 156 \$ en 2017).

(a) Les pertes non matérialisées sur les placements résultent de la position de la juste valeur marchande des placements au 31 décembre 2018.

# 07

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel d'exposition	103 548	96 643	6 905	781
Équipement de surveillance	24 715	24 216	499	612
Équipement informatique	767 453	625 574	141 879	185 051
Mobilier et équipement de bureau	166 921	143 955	22 966	28 096
	<b>1 062 637</b>	<b>890 388</b>	<b>172 249</b>	214 540

# 08

## AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2018	2017
	\$	\$
Dépôt - Union des producteurs agricoles	301 216	289 797
Autres	20 775	10 643
	<b>321 991</b>	300 440

# 09

## FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (3,95 % ; 3,2 % au 30 décembre 2017) et est renégociable le 30 novembre 2019. Il est garanti par une hypothèque mobilière de 5 000 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 29 décembre 2018, le solde utilisé de l'emprunt bancaire est de 875 000 \$ (900 000 \$ au 30 décembre 2017).

L'organisme dispose également d'une facilité de crédit d'un montant de 2 450 000 \$ pour conclure des contrats pour la vente ou l'achat de devises étrangères. Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2019. Au 29 décembre 2018, le solde utilisé de la facilité de crédit est de 75 462 \$ (76 997 \$ au 30 décembre 2017).

De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant de 10 000 000 \$ afin de financer les dépôts initiaux et les appels de marge requis dans le cadre de la souscription par l'organisme à des contrats à terme à la Bourse de Chicago (note 17). Pour tout solde inférieur à 2 500 000 \$, les avances découlant de cette facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel (3,95 % ; 3,2 % au 30 décembre 2017). Pour un solde supérieur à 2 500 000 \$, les avances portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 % (4,45 % ; 3,7 % au 30 décembre 2017). Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2019. Au 29 décembre 2018, le solde utilisé de la facilité de crédit est de 1 850 000 \$ (1 150 000 \$ au 30 décembre 2017). Subséquemment à la fin d'exercice, l'organisme a obtenu une augmentation de la facilité de crédit de 10 000 000 \$, pour un total autorisé de 20 000 000 \$. Le taux d'intérêt applicable varie du taux préférentiel à un taux préférentiel majoré de 0,8 % selon le solde de l'emprunt. De plus, l'hypothèque mobilière a été augmentée à 22 450 000 \$ et la sûreté sur les valeurs mobilières a été augmentée à 5 000 000 \$.

Au 29 décembre 2018, ces deux dernières facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 12 450 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures reliées aux contrats à livraison différée souscrits dans le cadre du Service de gestion des risques du marché (note 17) et par une sûreté sur valeurs mobilières de 2 500 000 \$ sur les valeurs mobilières, actifs financiers et autres biens présents et futurs détenus par l'organisme inscrits dans un compte dédié auprès de l'institution financière.

En vertu de l'entente de crédit, l'organisme a des clauses restrictives à respecter.

# 10

## COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs		
Union des producteurs agricoles	127 914	151 553
Autres	11 134 787	10 229 699
Salaires et vacances à payer	715 640	735 223
	<b>11 978 341</b>	11 116 475

Les sommes à remettre à l'État totalisent 140 226 \$ au 29 décembre 2018 (169 852 \$ au 30 décembre 2017).

# 11

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### Régime interentreprises

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé au régime de retraite interentreprises des cotisations s'élevant à 304 568 \$ (288 139 \$ en 2017) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

### Congés de maladie et crédits de préretraite

L'organisme a des régimes non capitalisés de congés de maladie et des crédits de préretraite pour les employés et les cadres. Ils sont basés sur le nombre d'années d'ancienneté, le nombre d'années totales prévues au service de l'organisme et le nombre d'employés qui seront toujours à l'emploi de l'organisme au moment de leur départ à la retraite.

	2018	2017
	\$	\$
Provision pour prestations futures aux employés	426 007	471 558
Montants à récupérer d'employés	(16 875)	(20 790)
	<b>409 132</b>	450 768

Le coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice s'élève à 38 645 \$ (82 302 \$ en 2017). Les paiements en espèces au titre des régimes de congés de maladie et d'allocations de retraite, constitués uniquement de prestations versées aux bénéficiaires, totalisent 84 196 \$ (35 440 \$ en 2017).

## 12

## ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2018
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	184 489	8 192 103	30 051	3 210 145	11 616 788
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(49 307)	(117 046)	(39 703)	(222 996)	(429 052)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	27 121	(27 121)	19 598	(19 598)	
Solde à la fin	162 303	8 047 936	9 946	2 967 551	11 187 736

	Fonds Plan conjoint		Fonds de Mise en marché		2017
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	169 516	8 304 593	31 438	3 206 857	11 712 404
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(44 174)	(53 343)	(39 966)	41 867	(95 616)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	59 147	(59 147)	38 579	(38 579)	
Solde à la fin	184 489	8 192 103	30 051	3 210 145	11 616 788

## 13

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La filiale de l'organisme, Porcima inc., a des crédits d'impôt à la recherche scientifique non remboursables pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental qui ne sont pas inscrits aux états financiers. Ces crédits s'élèvent à 954 138 \$ et peuvent être reportés sur une période de 20 ans à compter de la date où ils sont gagnés.

Enfin, la filiale a aussi des dépenses de recherche et de développement s'élevant à 3 630 323 \$ au fédéral et à 3 442 171 \$ au provincial qui sont susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs.

# 14

## OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

### Union des producteurs agricoles

En tant que syndicat professionnel représentant les éleveurs de porcs de la province, Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'organisme et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des Éleveurs de porcs du Québec.

### Équipe québécoise de santé porcine

Les Éleveurs de porcs du Québec ont une influence notable sur l'Équipe québécoise de santé porcine, puisque la représentation de l'organisme au conseil d'administration est de 33 %.

L'Équipe québécoise de santé porcine a pour but de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre les maladies porcines ciblées afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers consolidés, l'organisme a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange :

	2018	2017
	\$	\$
Union des producteurs agricoles		
Charges		
Contributions	1 033 729	1 058 200
Services techniques	430 044	551 102
Loyers	309 272	303 531
Équipe québécoise de santé porcine		
Charges		
Assurance de la qualité	70 000	79 625

# 15

## VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTIONS

Un montant de charges pour le loyer, les frais informatiques, le téléphone, les charges administratives ainsi que les salaires du service de la comptabilité de 1 014 384 \$ (1 011 445 \$ pour l'exercice terminé le 30 décembre 2017) a été ventilé comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Direction générale et vie associative	<b>345 368</b>	327 378
Affaires économiques et agroenvironnement	<b>50 995</b>	51 752
Assurance de la qualité	<b>77 530</b>	81 343
Recherche	<b>5 404</b>	8 030
Marketing	<b>150 405</b>	164 471
Mise en marché	<b>215 302</b>	206 098
Technologie de l'information	<b>133 831</b>	125 331
Service de gestion des risques du marché	<b>23 437</b>	33 422
Étude du coût de production	<b>12 112</b>	13 620
	<b>1 014 384</b>	1 011 445

# 16

## DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de l'organisme n'incluent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du Fonds d'administration des paiements anticipés. Si les états financiers consolidés incluaient ce fonds, les postes des états financiers consolidés auraient augmenté (diminué) comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Situation financière		
Actif		
Encaisse	397 770	463 824
Débiteurs	101 709	72 082
Avances aux éleveurs	16 092 402	16 500 275
	<b>16 591 881</b>	17 036 181
Passif		
Dettes bancaires	16 092 402	16 500 275
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	11 853	17 605
Dû au Fonds Plan conjoint, sans intérêt, un fonds de Les Éleveurs de porcs du Québec	30 275	11 976
	<b>16 134 530</b>	16 529 856
Solde de fonds non affecté	457 351	506 325
	<b>16 591 881</b>	17 036 181
Résultats des activités		
Produits		
Administration	12 247	2 741
Intérêts	457 301	362 298
	<b>469 548</b>	365 039
Charges		
Administration du programme	129 968	138 508
Instances décisionnelles	1 446	1 701
Frais d'audit de dossiers	8 298	2 570
Frais d'intérêts	378 810	271 471
	<b>518 522</b>	414 250
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<b>(48 974)</b>	(49 211)
Solde de fonds au début	506 325	555 536
Solde de fonds à la fin	<b>457 351</b>	506 325

# 17

## RISQUES FINANCIERS

### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée, exception faite des placements en fonds d'obligations, en fonds d'actions privilégiées, en fonds à revenus fixes mondiaux et en fonds à revenus fixes canadiens. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les dépôts sur contrats à terme standardisés et les placements sous forme de billets remboursables, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

### Risque de marché

L'organisme offre à ses membres la possibilité de transiger des contrats à livraison différée (CLD) concernant le prix du porc.

Au 29 décembre 2018, l'organisme avait des obligations selon lesquelles il doit transiger pour 9 598 300 kilos de porc (7 376 100 kilos en 2017) auprès des éleveurs québécois. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 147,58 \$ à 236,02 \$ (160,47 \$ à 222,02 \$ en 2017) pour 100 kilos de porc et viennent à échéance de janvier à décembre 2019. Au 29 décembre 2018, la valeur comptable des contrats à livraison différée comptabilisée à titre d'actif est de 754 317 \$ (138 049 \$ en 2017) et celle de ces contrats comptabilisée à titre de passif est de 92 100 \$ (87 865 \$ en 2017).

L'organisme a conclu des contrats à terme standardisés à la Bourse de Chicago (LH) pour 8 799 782 kilos (6 822 099 kilos en 2017) afin de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations du prix du porc. Ces contrats sont à des prix s'échelonnant de 85,37 \$ à 116,54 \$ (62,60 \$ US à 85,45 \$ US) (79,66 \$ à 105,65 \$ en 2017, soit 63,50 \$ US à 84,22 \$ US) pour 100 livres de porc et viennent à échéance de février à décembre 2019. Au

29 décembre 2018, la valeur comptable des contrats à terme standardisés comptabilisée à titre d'actif est de 313 838 \$ (passif de 256 257 \$ en 2017).

### Risque de change

Au 29 décembre 2018, l'organisme est exposé au risque de change en raison des dépôts sur contrats à terme standardisés libellés en dollars américains totalisant 2 095 794 \$ (1 195 093 \$ au 30 décembre 2017).

L'organisme conclut des contrats de change à terme dans le Service de gestion des risques du marché visant à couvrir partiellement le risque de change auquel l'organisme est exposé et en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance. Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes des contrats LH. Au 29 décembre 2018, l'organisme a convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, pour 19 871 876 \$ (14 356 689 \$ en 2017) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,7405 \$ US à 0,7880 \$ US (0,7758 \$ US à 0,8016 \$ US en 2017) qui viennent à échéance de mars à décembre 2019. Au 29 décembre 2018, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisée à titre de passif est de 728 194 \$ (actif de 266 312 \$ en 2017).

L'organisme conclut des contrats de change à terme en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à l'avenir à des taux de change déterminés à l'avance. Au 29 décembre 2018, l'organisme a convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme pour 1 186 506 \$ (1 210 640 \$ en 2017) pour des dollars canadiens à un taux de 0,7384 \$ US (0,7971 \$ US en 2017). Au 29 décembre 2018, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre d'actif est de 8 352 \$ (passif de 17 371 \$ en 2017).

# 18

## ENGAGEMENTS

### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et à taux variable.

Les dépôts à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les facilités de crédit et les placements sous forme de billets remboursables portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

### Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

L'organisme couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

L'organisme s'est engagé à financer des projets à long terme jusqu'en décembre 2021 et à verser une somme minimum de 325 000 \$ à cet égard.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 125 000 \$ en 2019 et 2020 et à 75 000 \$ en 2021.

De plus, l'organisme a signé une entente, en collaboration avec quatre entités provenant des autres provinces du Canada, afin de verser à l'organisme Canadian Swine Research and Development Cluster un montant de 0,025 \$ par porc mis en marché par Les Éleveurs de porcs du Québec. En 2018, cet engagement a représenté une charge de 174 234 \$ (175 148 \$ en 2017). Cette entente est en vigueur jusqu'en mars 2023.

# Annexe consolidée

pour l'exercice terminé le 29 décembre 2018

	2017		
	Fonds Plan conjoint	Fonds de Mise en marché	Total
	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>			
Contributions	10 200 206	2 217 437	12 417 643
Contributions du pool		417 495	417 495
Contributions – abattoirs	208 748	208 746	417 494
Service de gestion des risques du marché		138 951	138 951
Magazine <i>Porc Québec</i>	121 790		121 790
Subventions du gouvernement provincial	364 493	513 532	878 025
Intérêts et autres revenus de placements	311 202	148 319	459 521
Autres	62 409	122 393	184 802
	11 268 848	3 766 873	15 035 721
<b>CHARGES</b>			
Instances décisionnelles	714 107	53 640	767 747
Administration des syndicats	414 860		414 860
Contributions et frais d'affiliation	1 553 152		1 553 152
Contributions – Union des producteurs agricoles	1 058 200		1 058 200
Direction générale et vie associative	1 910 016		1 910 016
Affaires économiques et agroenvironnement	611 580		611 580
Assurance de la qualité	1 128 080		1 128 080
Recherche	409 662		409 662
Marketing	3 145 329		3 145 329
Mise en marché		2 000 510	2 000 510
Technologie de l'information		1 195 111	1 195 111
Service de gestion des risques du marché		643 750	643 750
Étude du coût de production	214 739		214 739
Magazine <i>Porc Québec</i>	151 677		151 677
	11 311 402	3 893 011	15 204 413
Insuffisance des produits par rapport aux charges découlant des activités	(42 554)	(126 138)	(168 692)
<b>AUTRES ÉLÉMENTS</b>			
Perte non réalisée sur les placements	54 963	20 811	75 774
Gain non réalisé sur instruments financiers dérivés		(148 850)	(148 850)
	54 963	(128 039)	(73 076)
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(97 517)</b>	<b>1 901</b>	<b>(95 616)</b>